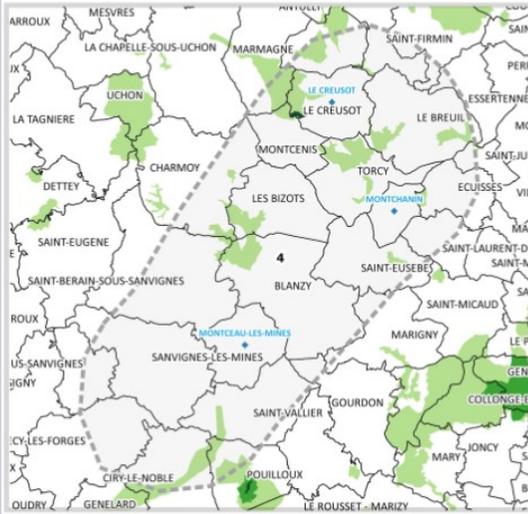




## Enjeux et leviers pour nos territoires

CREUSOT - MONTCEAU

### Les espaces naturels remarquables du Creusot - Montceau



- Espace naturel sensible
- Zone Natura 2000
- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

### BILAN DES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE



#### Urbanisme

- Secteur fortement urbanisé, avec une urbanisation linéaire sur certains secteurs (Saint-Vallier, Sanvignes), ainsi qu'une périurbanisation autour de Montceau-les-Mines
- Secteur très fragmenté, pressions urbaines importantes



#### Agriculture

- Espaces agricoles fragmentés par l'urbanisation, avec un enclavement de quelques exploitations agricoles
- Constat d'évolutions agricoles avec un agrandissement parcellaire
- Secteur agricole relativement stable avec un choix de la communauté urbaine Creusot-Montceau de développer les circuits courts et de limiter les extensions urbaines dans son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- Les prairies sont dominantes sur l'ensemble du secteur même si l'on constate une augmentation localisée des cultures céréalières (Les Bizots, Blanzy, Saint-Vallier et Montceau-les-Mines)



#### Forêt Bocage

- Secteur faiblement boisé, avec moins de 10 % de surfaces forestières sur le territoire
- Réduction du linéaire de haies sur la périphérie du bassin minier
- Depuis 2015, les haies sont protégées dans la réglementation, ce qui permet une dynamique de maintien du linéaire

### QUELQUES ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES



Triton crêté

© Jelger Herder



Le damier de la sucisse

© Jean Delacre



### LES ENJEUX PAR TYPE DE MILIEUX



- Maintenir et préserver des petits massifs et bosquets, notamment ceux en « pas japonais »



- Maintenir et renforcer les connexions entre grands ensembles de biodiversité par la mise en place d'une sylviculture durable, résorber les barrières liées aux infrastructures (RCEA notamment)



- Identifier les pelouses acidiphiles du territoire en vue de mieux les préserver, notamment sur la frange Nord du territoire



- Préserver les zones humides présentes sur le territoire



- Préserver les vallées inondables
- Restaurer le Canal du Centre de façon à réduire les obstacles à la biodiversité et à améliorer son rôle de trame verte et bleue
- Améliorer les continuités écologiques dans la Vallée de la Brume

### LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

- ▶ **Compenser les ruptures de continuités écologiques** (canal, routes, urbanisation) par des espaces agricoles périurbains et des espaces naturels fonctionnels
- ▶ **Protéger les cours d'eau et milieux humides** et améliorer la gestion des réservoirs d'eau douce et des eaux résiduaires urbaines